



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :  
le 21/01/2025

Publication :  
le 31/01/2025

**SEANCE DU 27 JANVIER 2025**

**Délibération n° D-2025-12**

Mise à jour tableau des effectifs

**Président :**

**Monsieur Jérôme BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

**Secrétaire de séance :** Sophie BOUTRIT

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Aline DI MEGLIO, ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Florence VILLES, Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Monsieur Karl BRETEAU, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

**Direction Ressources Humaines**

**Mise à jour tableau des effectifs**

Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant ;

Considérant qu'au regard des besoins de la Ville de Niort et des moyens nécessaires pour son fonctionnement, il y a lieu d'actualiser le tableau des emplois ;

Considérant les besoins de recrutements temporaires pour les agents relevant du statut de droit public ;

Considérant que les emplois permanents vacants peuvent être occupés par des agents contractuels de droit public conformément à l'article L.332-8 du Code général de la fonction publique, que leur rémunération est fixée par référence aux grades indiqués dans le tableau ci-joint en annexe, en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience ;

Considérant la possibilité de recruter des agents contractuels pour assurer le remplacement temporaire d'agents publics territoriaux sur des emplois permanents dans les cas prévus à l'article L.332-13 du Code général de la fonction publique, ou pour occuper des emplois permanents afin de faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire territorial conformément à l'article L.332-14 du même Code ;

Considérant que pour faire face un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité, des agents contractuels peuvent être recrutés temporairement sur des emplois non permanents conformément à l'article L.332-23 du Code général de la fonction publique ; que leur rémunération est fixée par référence aux grades indiqués dans le tableau ci-joint en annexe, en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience ;

Création emplois permanents :

BUDGET	Pôle	DIRECTION	EMPLOI	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Cat. d'emplois	Nombre
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi			
Principal		Direction Accueil et Formalités Citoyennes Service Cimetières et Crématorium	Gestionnaire des affaires funéraires	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère classe	TC	B	1
Budget annexe Crématorium			Agent(e) de crématorium polyvalent(e)	Adjoint administratif territorial Adjoint technique territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	3
Principal		Pôle Vie de la cité et du territoire	Direction de l'Animation de la Cité Service des Sports	Responsable d'équipements sportifs	Educateur des activités physiques et sportives	Educateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe	TC	B
Principal		Educateur(rice) sportif(ve)		Educateur des activités physiques et sportives	Educateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe	TC	B	3
Principal		Direction de l'Animation de la Cité Vie associative jeunesse	Chargé(e) de mission Coordination et projets jeunesse	Attaché	Attaché principal	TC	A	1
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction Patrimoine et Moyens Régie Patrimoine & Moyens	Peintre	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	4
Principal		Direction Espaces Publics Service Voirie	Conducteur(ice) de travaux par entreprises	Technicien	Technicien principal de 1ère classe	TC	B	1

Création emplois temporaires :

Pôle	DIRECTION	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Catégorie d'emplois	Durée du travail	Nombre
			Grade minimum	Grade maximum			
Pôle Ingénierie technique	Direction de l'Espace Public	Agent de maintenance de la voirie	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal 1er Classe	C	100%	2
Pôle Ingénierie technique	Direction Patrimoine et Moyen	Peintre	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal 1er Classe	C	100%	1

Création emplois saisonniers (rectification du calibrage des emplois créés par délibération du 12 novembre 2024) :

Pôle	DIRECTION	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Catégorie d'emploi	Durée du travail	Nombre
			Grade minimum	Grade maximum			
Pôle vie de la Cité	Direction Accueil Formalités Citoyennes	Agent de recensement	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal 1ère classe	C	100%	14

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les créations figurant dans les tableaux des emplois ci-dessus ;
- autoriser le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L.332-13 du Code général de la fonction publique.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour : 43  
Contre : 0  
Abstention : 2  
Non participé : 0  
Excusé : 0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

**Sophie BOUTRIT**

**Jérôme BALOGÉ**